**SIÈCLE NÉCE SSITE**

# SUPPRESSION DES AIDES ADMISTRATIVES

# (LES SECRÉTAIRES) DANS LES ÉCOLES.

Les Ministres de l’Education Nationale et des Comptes Publics ont décidé de supprimer les aides administratives aux directrices et directeurs d’écoles. De ce fait l’équipe pédagogique de l’école a décidé de faire en priorité le travail pédagogique pour vos enfants et d’agir pour leur sécurité.

Quand tous les enseignants sont en classe, personne ne pourra ouvrir la porte ou répondre au téléphone.

Toutes les entrées et sorties des élèves ne pourront se faire qu’aux horaires suivants :

…………………………………………………………………………………………………………………………..…………………………………………………

De même l’accueil téléphonique ne se fera qu’aux jours et horaires suivants :

…………………………………………………………………………………………………………………………..…………………………………………………

Nous vous demandons de privilégier la communication avec l’école et l’enseignant de votre enfant par le cahier de liaison ou de correspondance.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L’équipe enseignante